CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : ***Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4)***

Objet : ***Construction et équipement de l'unité de technologie de transformation agroalimentaire à base de pommes d'anacarde au profit du CRA-Centre, d'un atelier de transformation de manioc adapté aux normes dans le Pôle 6 et la réalisation de quatorze forages positifs au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde (Lot N°1 à 4)***

Référence SIGMAP : ***T_DAI_98275***

Avis n° : ***Avis N°***006***/25/MAEP/ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du*** 08 Mai 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA4) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08 Avril 2025.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la Construction et équipement de l'unité de technologie de transformation agroalimentaire à base de pommes d'anacarde au profit du CRA-Centre, d'un atelier de transformation de manioc adapté aux normes dans le Pôle 6 et la réalisation de quatorze forages positifs au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde (Lot N°1 à 4).

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction et équipement de l'unité de technologie de transformation agroalimentaire à base de pommes d'anacarde au profit du CRA-Centre, d'un atelier de transformation de manioc adapté aux normes dans le Pôle 6 et la réalisation de quatorze forages positifs au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde (Lot N°1 à 4).

Les travaux sont répartis en quatre (04) lots comme suit :

- Lot N°01 : Construction et équipement de l'unité de technologie de transformation agroalimentaire à base de pommes d'anacarde au profit du CRA-Centre/INRAB ;
- Lot N°02 : Construction d'un atelier de transformation de manioc adapté aux normes dans le pôle 6 ;

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

- Lot N°03 : Réalisation de sept (07) forages positifs au profit des meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde ;
- Lot N°04 : Réalisation de sept (07) forages positifs équipés à alimentation photovoltaïque sur sept (07) sites de transformation de manioc en dérivés pour une alimentation en eau.

Les candidats peuvent soumissionner pour les lots de leur choix mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un (01) lot et aucune variante ne sera prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Capacité technique et expériences :**

➢ Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constituée, exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics et attesté par le RCCM ou les statuts ; (**Valable pour chaque lot**) ;

➢ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours au moins :

- deux (02) marchés de construction de bâtiments de montant minimum chacun égal à Soixante-seize millions (76 000 000) F CFA HT pour le lot N°1 ;
- deux (02) marchés de construction de bâtiments de montant minimum chacun égal à Huit millions (8 000 000) F CFA HT pour le lot N°2 ;
- deux (02) marchés de réalisation de forage positif de montant minimum chacun égal à Cinquante-trois millions (53 000 000) F CFA HT pour le lot N°3 ; et
- deux (02) marchés de réalisation de forage positif de montant minimum chacun égal à Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) F CFA HT pour le lot N°4.

Les marchés doivent être justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des Procès-Verbaux de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.

➢ Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution des prestations dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification (**Valable pour chaque lot**).

CMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

➢ Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification (**Valable pour chaque lot**).

❖ **Capacité financière :**

➢ Fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ;

➢ Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à :
- Quatre-vingt-quinze millions trois cent mille (95 300 000) F CFA pour le lot N°1 ;
- Dix millions (10 000 000) F CFA pour le lot N°2 ;
- Soixante-sept millions deux cent mille (67 200 000) F CFA pour le lot N°3 ; et
- Trente-six millions (36 000 000) F CFA pour le lot N°4.

➢ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de :
- Trente et un million sept cent soixante mille sept cent trente-cinq (31 760 735) F CFA pour le lot N°1 ;
- Trois millions trois cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (3 329 297) pour le lot N°2 ;
- Trente-trois millions cinq cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-six (33 583 686) pour le lot N°3 ;
- Dix-sept millions neuf cent vingt-deux mille huit cent quatre-vingt et un (17 922 881) F CFA pour le lot N°4,

Justifié par une attestation délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ Capacité technique et expériences :

➢ Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constituée, exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics et attesté par le RCCM ou les statuts (**Valable pour chaque lot**) ;

➢ Disposer du personnel clé et du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution des prestations dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C: Critère d'évaluation et de qualification (**Valable pour chaque lot**) ;

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

➢ Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification (**Valable pour chaque lot**).

❖ Capacité financière :

➢ Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ; (**Valable pour chaque lot**)

➢ Produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant au moins égal à :

* Cent quatre millions huit cent dix mille quatre cent vingt-trois (104 810 423) F CFA pour le lot N°1 ;
* Dix millions neuf cent quatre-vingt-six mille six cent quatre-vingt-deux (10 986 682) F CFA pour le lot N°2 ;
* Soixante-treize millions huit cent quatre-vingt-quatre mille cent neuf (73 884 109) F CFA pour le lot N°3 et ;
* Trente-neuf millions quatre cent trente mille trois cent trente-huit (39 430 338) F CFA pour le lot N° 4.

➢ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de :

* Trente et un million sept cent soixante mille sept cent trente-cinq (31 760 735) F CFA pour le lot N°1 ;
* Trois millions trois cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (3 329 297) pour le lot N°2 ;
* Trente-trois millions cinq cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-six (33 583 686) pour le lot N°3 ;
* Dix-sept millions neuf cent vingt-deux mille huit cent quatre-vingt et un (17 922 881) F CFA pour le lot N°4,

Justifié par une attestation délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

« **NB : la non satisfaction par un soumissionnaire de l'une de ses exigences de qualification est éliminatoire** ».

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de :

* Les travaux du lot N° 1 seront exécutés au Centre de Recherches Agricoles Centre (CRA-Centre) dans la ville de Savè pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;

CMP-ATDA-BDC BON A LANCER

- Les travaux du lot N° 2 seront exécutés à Adakplamè dans la commune de Kétou pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;
- Les travaux du lot N° 3 seront exécutés dans les communes de Djougou (01), Ouaké (01), Bassila (01), Copargo (01), Nikki (01), N'Dali (01) et Savè (01) pour un délai d'exécution de quatre (04) mois ;
- Les travaux du lot N° 4 seront exécutés dans les communes de Adja-Ouèrè (Kokorokonhoun : 01), Adjohoun (Sèkodji : 01), Abomey (Zassa : 01), Aplahoué (Tchatéhoué : 01), Djidja (Hounvi : 01), Bassila (Manigri : 01) et Savè (01) pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4 ; Personne Responsable des Marchés Publics E-mail : prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) à compter du ..... 08 mai 2025 .....

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..... 08 mai 2025

Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé à la Direction Générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) à Parakou, **tél : 01 23 61 20 61/01 66 43 99 45 ; E-mail :** prmpatda4@gmail.com **bureau :** Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics.

Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste.

Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF **en un seul fichier**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Bureau du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** de l'ATDA 4 situé à la Direction Générale de l'ATDA 4 au quartier Ladji Farani (ancien CARDER) tél : **23 61 20 61 / 66 43 99 45** à Parakou au plus tard le....30 mai 2025.....à 10h 00 heure locale (GMT+1)

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une offre sur clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire »

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après :

Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61, le .30 mai 2025..... à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Neuf cent cinquante-deux mille huit cent vingt-deux (952 822) F CFA pour le lot N°1 ;
- Quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-huit (99 878) F CFA pour le lot N°2 ;
- Six cent soixante-onze mille six cent soixante-treize (671 673) F CFA pour le lot 3 ; et
- Trois cent cinquante-huit mille quatre cent cinquante-sept (358 457) pour le lot N°4.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Parakou, le..08 mai 2025.....

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI